



## La version 9 du BRCGS Food : quoi de neuf ?

Sécurité des aliments

Modifié le 12/09/22

### CONTEXTE

Depuis sa création et sa publication initiale en 1998, le référentiel privé BRCGS Food a été régulièrement mis à jour, afin de refléter les dernières considérations en matière de sécurité des denrées alimentaires et d'encourager son adoption dans le monde entier.

Après une mise en consultation de la version draft de décembre 2021 à janvier 2022 visant à comprendre les exigences des parties prenantes, et après une étude des problèmes émergents dans l'industrie alimentaire la Version 9 est parue le 1<sup>er</sup> août 2022. Les certifications dans le cadre de la Version 9 débuteront le 1<sup>er</sup> février 2023.

### LES CHANGEMENTS : POINTS CLES

#### L'accent est mis sur les éléments suivants :

- ✓ Encourager la compréhension et le développement plus poussé d'une culture de sécurité des denrées alimentaires
- ✓ Garantir que cette version est applicable au niveau mondial, compatible avec les Principes généraux d'hygiène alimentaire du *Codex* et conforme aux exigences de l'analyse comparative de la Global Food Safety Initiative (GFSI)
- ✓ Accroître les options d'audit pour inclure l'utilisation des technologies de l'information et de la communication (TIC)
- ✓ Mettre à jour les exigences relatives aux activités essentielles de sécurité des produits, telles que les audits internes, l'analyse des causes fondamentales, les actions préventives et la gestion des incidents
- ✓ Apporter davantage de clarté concernant les sites effectuant la transformation primaire des animaux et les sites de fabrication d'aliments pour animaux.

#### Des nouvelles exigences relatives à :

- La validation du plan HACCP (2.12.1)
- Le management des fournisseurs et des procédés externalisés (3.5.3 et 3.5.4)
- Les équipements (section 4.6 : 7 exigences au lieu de 2)
- La détection au rayon X (4.10.3.5)
- Les aliments pour animaux (5.8)
- La transformation primaire de denrées animales (viande rouge, volaille, poisson) – (5.9)

#### Des sections spécifiques pour :

- Food Defence
- Transformation primaire des animaux

**Vous avez des questions ?  
Contactez-nous directement sur [doc.ctcpa.org](mailto:doc.ctcpa.org).**

**Le CTCPA en région, toujours un interlocuteur proche de vous !**



**PARIS - Siège**

[paris@ctcpa.org](mailto:paris@ctcpa.org)

+331 53 91 44 00

**AUCH**

[auch@ctcpa.org](mailto:auch@ctcpa.org)

+335 62 60 63 63

**NANTES**

[nantes@ctcpa.org](mailto:nantes@ctcpa.org)

+332 40 40 47 41

**AVIGNON**

[avignon@ctcpa.org](mailto:avignon@ctcpa.org)

+334 90 84 17 09

**AMIENS**

[amiens@ctcpa.org](mailto:amiens@ctcpa.org)

+333 22 53 23 00

**BOURG-EN-BRESSE**

[bourg@ctcpa.org](mailto:bourg@ctcpa.org)

+334 74 45 52 35

**MONT-DE-MARSAN**

[vmoret@ctcpa.org](mailto:vmoret@ctcpa.org)

+336 34 14 49 24

**DIJON**

[clucet@ctcpa.org](mailto:clucet@ctcpa.org)

+337 57 08 46 97